

# SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 6 JUIN 2016 À 09 HEURES

Centre administratif de l'Eurométropole de Strasbourg  
Salle des commissions B

Présents : Jacques BIGOT, Eric KLÉTHI, Jean-Marc WILLER

Absents excusés : Yves BUR, Bernard FREUND, Alain JUND, Claude KERN, Anne-Pernelle RICHARDOT, Justin VOGEL, Etienne WOLF

**27-2016      Modification simplifiée n°1 du PLU de Scharrachbergheim**

La commune de Scharrachbergheim a transmis, pour avis au Syndicat mixte pour le SCOTERS, le projet de modification simplifiée n°1 de son PLU.

### Description de la demande

La modification simplifiée n°1 du PLU de Scharrachbergheim porte sur l'emplacement réservé ER2 destiné à la réalisation d'un aménagement paysager et à la création d'une aire de stationnement. Il s'agit de le supprimer suite à un échange de terrain qui a permis à la commune de devenir propriétaire.

### Le projet au regard du SCOTERS

La commune de Scharrachbergheim est membre de la communauté de communes de la porte du Vignoble. Au regard du SCOTERS c'est une commune dont le développement doit se faire en fonction de sa taille.

*Le Bureau syndical  
vu l'avis de la commission compatibilité  
sur proposition du Président  
après en avoir délibéré,  
décide de faire part de l'avis suivant :*

***Au regard de la compatibilité avec les orientations du SCOTERS, le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Scharrachbergheim n'appelle pas de remarque particulière.***

Certifié exécutoire compte tenu de :  
La transmission à la Préfecture le **10 JUIN 2016**  
La publication le **10 JUIN 2016**  
Strasbourg, le **10 JUIN 2016**

Le Président  
Jacques BIGOT